

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	23 003	23 003					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	2 159	2 159					
	Autres immobilisations corporelles	145 542	127 781	17 762	17 762			
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	17 817 034	7 817 034	10 000 000	13 817 034	3 817 034	27.63		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	130 499		130 499	191 894	61 395	31.99		
Total II	18 118 238	7 969 978	10 148 261	14 026 690	3 878 429	27.65		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	411 320		411 320	2 734 928	2 323 609	84.96	
	Autres créances	38 825 603	5 000	38 820 603	34 490 188	4 330 414	12.56	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	23 558		23 558	180 924	157 366	86.98		
Charges constatées d'avance (3)	165 827		165 827	6 000	159 827	NS		
Total III	39 426 308	5 000	39 421 308	37 412 041	2 009 267	5.37		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	57 544 546	7 974 978	49 569 568	51 438 731	1 869 162	3.63		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
38 583 040

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 194 961)	2 194 961		2 194 961			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 322 554		19 322 554			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	64 139		64 139			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 925 579		2 925 579			
	Report à nouveau	9 163 585		7 959 955	1 203 629	15.12	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 929 584		1 203 629	2 725 954	226.48	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	11 414 064		15 343 648	3 929 584	25.61		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	10 818 587		10 518 588	299 999	2.85	
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	320		320			
	Emprunts et dettes financières diverses	26 176 475		21 307 710	4 868 765	22.85	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840 047		1 364 874	524 828	38.45	
	Dettes fiscales et sociales	170 473		459 917	289 444	62.93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	149 603		2 443 674	2 294 071	93.88		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	38 155 504		36 095 083	2 060 421	5.71	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	49 569 568		51 438 731	1 869 162	3.63		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 979 069

4 787 413

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	830 740		830 740	852 686		21 946	2.57
Chiffre d'affaires NET	830 740		830 740	852 686		21 946	2.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			40 586	10 140		30 447	300.28
Total des Produits d'exploitation (I)			871 326	862 826		8 501	0.99
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			664 636	958 971		294 335	30.69
Impôts, taxes et versements assimilés			3 110	4 463		7 573	169.69
Salaires et traitements			110 838			110 838	
Charges sociales			55 963			55 963	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 315	0		3 315	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			837 863	954 509		116 646	12.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			33 464	91 683		125 147	136.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	397 808		380 137		17 671	4.65
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	397 808		380 137		17 671	4.65
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 817 034		1 000 000		2 817 034	281.70
Intérêts et charges assimilées (4)	531 524		500 677		30 847	6.16
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 348 559		1 500 677		2 847 881	189.77
2. Résultat financier (V-VI)	3 950 751		1 120 540		2 830 211	252.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 917 287		1 212 223		2 705 064	223.15
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			8 594		8 594	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			8 594		8 594	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 296				12 296	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	12 296				12 296	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 296		8 594		20 890	243.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 269 134		1 251 557		17 577	1.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 198 718		2 455 186		2 743 532	111.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 929 584		1 203 629		2 725 954	226.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 49 569 568.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 830 740.03 Euros et dégagant un déficit de 3 929 583.68- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le déménagement du siège social a été réalisé le 01/04/2021. Il se situe dorénavant au 55 rue Pierre Charron 75008 PARIS et est encadré par un bail entre Acanthe et Smalto SA. Ce déménagement permettra une économie de loyer et charges locatives de 388 K€ HT en année pleine.

Le 27 septembre 2021, la société SMALTO a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices du 1er avril 2017 au 31 mars 2021. La proposition de rectification est reçue chez nos avocats le 13/12/2021 et après négociations, SMALTO accepte en date du 30/03/2022 les rectifications revues compte tenu des conséquences résiduelles (notamment aucune conséquence sur la trésorerie du Groupe) :

- 1ère rectification : le contrôleur constate que SMALTO ne refacture plus les frais d'exploitation de la holding à la seule filiale restante FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL depuis le 31/03/2016 alors que le contrat de prestations de service entre la holding et la filiale restante n'a pas été dénoncé ;

- 2ème rectification : SMALTO n'a jamais calculé de marge sur les refacturations. Le taux de marge est négocié à 3% pour toutes les périodes depuis le 31/03/2011.

Il n'y a pas d'impact sur la trésorerie. L'impact se situe sur le montant du déficit reportable au 31/03/2021 qui passe de 12.837.767 € avant le contrôle à 10.246.547 € après le contrôle.

Les rectifications envisagées dans un premier temps par le contrôleur sur les refacturations de loyers du siège entre SMALTO et FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL sont abandonnées après les objections réalisées par SMALTO.

En date du 15 octobre 2021, la société ACANTHE DEVELOPPEMENT a cédé à la société RODRA INVESTISSEMENTS SCS la créance SMALTO SA, arrêtée dans ses comptes au 30 septembre 2021, pour un montant de 1.435.558,93 euros.

En date du 20 octobre 2021, la société RODRA INVESTISSEMENTS SCS a cédé à la société CADANOR la créance SMALTO SA, qu'elle détient dans ses livres, pour un montant de 3.637.239,77 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce du 12 août 2022, la société SMALTO a obtenu une première prorogation de délai de tenue de son assemblée générale jusqu'au 31 décembre 2022.

Suite à une deuxième demande de prorogation de l'Assemblée chargée d'approuver les comptes clos le 31 mars 2022, le Président du Tribunal de Commerce a rendu le 10 novembre 2022, une deuxième ordonnance prorogeant la date de l'Assemblée jusqu'au 31 mars 2023.

En novembre 2022, l'URSSAF met en demeure SMALTO de régler les dettes URSSAF cumulées depuis le 01/10/2021 pour un montant de 73.426 euros.

En date du 28 novembre 2022, la société ACANTHE DEVELOPPEMENT a cédé à la société RODRA INVESTISSEMENTS SCS la créance SMALTO SA, arrêtée dans ses comptes au 30 septembre 2022, pour un montant de 742.815,77 euros.

En date du 29 novembre 2022, la société RODRA INVESTISSEMENTS SCS a cédé à la société CADANOR la créance SMALTO SA, qu'elle détient dans ses livres, pour un montant de 742.815,77 euros.

Le Conseil d'Administration du 10 janvier 2023 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 1.016,80 euros suite à l'exercice de 50 840 BSA intervenus entre le 17 décembre 2020 et le 30 décembre 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Soutien à la filiale

Le principal actionnaire de la société SMALTO, compte tenu des difficultés financières de celle-ci et en application du maintien du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement de ses comptes annuels et consolidés, s'est engagé :

- à ne pas demander le remboursement de ses prêts et comptes courants actuels et futurs jusqu'à fin mars 2024,
- à assurer le financement du plan de trésorerie du groupe qui présente des besoins de trésorerie à hauteur de 3.665 K€, de janvier 2023 jusqu'à fin mars 2024. Ce financement comprend le paiement des loyers des locaux situés au 55 rue Pierre Charron pris à bail au 1er avril 2021.

Cet actionnaire est en mesure d'assurer un tel soutien dans les limites indiquées ci-dessus. En conséquence de ce soutien, la société SMALTO est en capacité de délivrer dans les mêmes conditions son soutien à sa filiale, la société FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 003	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 159		
Installations générales agencements aménagements divers	10 242		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	135 300		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	147 702	
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	17 817 034		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	191 894		126 902
	TOTAL	18 008 928	126 902
	TOTAL GENERAL	18 179 633	126 902

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	23 003	23 003
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 159	2 159
Installations générales agencements aménagements divers		10 242	10 242
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		135 300	135 300
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	147 702	147 702
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations		17 817 034	17 817 034
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières		188 297	130 499
	TOTAL	188 297	17 947 533
	TOTAL GENERAL	188 297	18 118 238

Les autres participations sont composées uniquement des titres de participation de la filiale FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL que SMALTO détient à 100%.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	23 003			23 003
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 159			2 159
Installations générales agencements aménagements divers	10 242			10 242
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	117 539			117 539
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	129 940			129 940
TOTAL GENERAL	152 943			152 943

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation	4 000 000	3 817 034			7 817 034
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	5 000				5 000
TOTAL	4 005 000	3 817 034			7 822 034
TOTAL GENERAL	4 005 000	3 817 034			7 822 034
Dont dotations et reprises					
d'exploitation					
financières		3 817 034			
exceptionnelles					

Les provisions pour dépréciation sur titres de participation correspondent aux provisions pour dépréciation des titres de la filiale FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL. Un complément de provision pour dépréciation pour 3.817 K€ a été constaté au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	130 499	0	130 499
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	411 320	411 320	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	208 298	208 298	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	5 929	5 929	
Groupe et associés	38 583 040	0	38 583 040
Débiteurs divers	28 336	28 336	
Charges constatées d'avance	165 827	165 827	
TOTAL	39 533 249	819 710	38 713 539
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	10 818 587	818 627	9 999 960	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	320	320		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	840 047	840 047		
Personnel et comptes rattachés	19 141	19 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 543	75 543		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	64 664	64 664		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	11 124	11 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	26 176 475	0		26 176 475
Autres dettes	149 603	149 603		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	38 155 504	1 979 069	9 999 960	26 176 475
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.1000	21 949 607			21 949 607

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et installations	Linéaire	3 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice, valeur actuelle déterminée selon la méthode des DCF basée sur un budget prévisionnel.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le recouvrement de la créance en compte courant de SMALTO sur sa filiale FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL pour 38.185 K€ est conditionnée au soutien du principal actionnaire de SMALTO et de sa capacité à abandonner tout ou partie des avances déjà versées pour sa part.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	83 333	120	

Information sur les valeurs donnant accès au capital

L'assemblée générale du 10 juillet 2008 avait pris les décisions suivantes :

- Emission de 104 584 000 bons de souscription d'actions dont l'exercice donne droit à la souscription d'actions ordinaires nouvelles. Chaque BSA donnait droit à une action ordinaire moyennant le versement de 0.02 euro. Au 31 mars 2016, 1 618 060 bons de souscription ont été exercés. Par conséquent, à la clôture, 102 965 940 bons de souscription étaient toujours en circulation. Les BSA ont été émis pour une durée de cinq années prorogée de cinq ans par l'assemblée générale du 2 juillet 2013 et doivent être exercés au plus tard le 2 juillet 2018 ;
- Emission de 83 333 obligations convertibles de 120€ de valeur nominale chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription, représentant un emprunt obligataire d'un montant total de 9 999 960€ remboursable. La durée de l'emprunt a été fixée à cinq ans remboursable in fine avec une rémunération annuelle de 3%. Chaque obligation donnait droit en cas de conversion à 1 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0.02 euro. Au 31 mars 2019, aucune obligation n'avait été convertie.

Le Conseil d'Administration du 05 octobre 2011 a défini les ajustements sur les Bons de souscription d'actions et sur les Obligations convertibles du nouveau nominal des actions suite au regroupement.

Bons de souscription d'actions

Le contrat d'émission des Bons de souscription d'actions émis par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 prévoyait, à son article 1.4, qu'en « cas de regroupement ou de division des actions, le prix d'exercice sera ajusté dans les mêmes proportions en vue de maintenir les droits des titulaires de BSA, tels qu'ils existeront à l'issue de l'Assemblée, conformément aux mécanismes de protection des titulaires de bons prévus ci-après ».

Le Conseil du 5 octobre 2011 avait décidé, à l'unanimité, d'ajuster le prix d'exercice des Bons de souscription d'actions à la suite du regroupement décidé par l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires du 23 septembre 2011 et de modifier l'article 1.4 contrat d'émission des Bons de souscription d'action en conséquence.

Ce nouveau prix d'exercice était applicable à compter du début des opérations de regroupement, soit le 25 octobre 2011.

En vertu de l'Assemblée Générale Extraordinaire des titulaires de Bons de Souscription du 2 juillet 2013, il a été décidé :

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- d'approuver la prorogation de 5 ans de la durée d'exercice des BSA du 2 juillet 2013 au 2 juillet 2018 inclus ;
- d'approuver, sous la condition suspensive de la réalisation effective de la réduction du capital social dont le principe a été décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SMALTO du 2 juillet 2013, la modification de la parité d'exercice des BSA qui est dorénavant d'une action nouvelle de la Société pour cinq BSA au lieu d'une action nouvelle de la Société pour dix BSA ;
- d'approuver, sous la condition suspensive de la réalisation effective de la réduction du capital social dont le principe a été décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SMALTO du 2 juillet 2013, la modification du prix d'exercice des BSA qui est dorénavant de 0.10 euro par action nouvelle au lieu de 0.20 euro par action nouvelle.

Obligations convertibles

Le contrat d'émission des Obligations Convertibles en Actions émises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 prévoyait, à son article 4.1 dernier alinéa qu'en « cas de division ou de regroupement d'actions, le nouveau nombre d'action qui pourra être obtenu par conversion des OC après l'opération, sera déterminé en multipliant le nombre d'action qui pouvait être obtenu par conversion des OC avant le début de l'opération considérée, par le rapport [nombre d'actions composant le capital social après l'opération/nombre d'action composant le capital social avant l'opération]. Le prix d'exercice par action sera ajusté par le rapport inverse ».

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de modifier le nouveau nombre d'actions qui pourra être obtenu par conversion des OC après l'opération de regroupement et de modifier l'article 3.2 du contrat d'émission des Obligations convertibles en actions en conséquence.

Cette nouvelle parité était applicable à compter du début des opérations de regroupement, soit le 25 octobre 2011.

En vertu de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Obligataires du 2 juillet 2013, il a été décidé :

- la prorogation de 5 ans de la durée de l'emprunt initialement fixée à 5 ans à compter du 24 juillet 2008, soit le 24 juillet 2013, pour la porter à 10 ans, soit le 24 juillet 2018 ;
- de constater la prorogation de la durée de la période de souscription des OC définie dans le contrat d'émission par référence à la date d'échéance de l'emprunt, qui est portée au 7ème jour qui précède le 24 juillet 2018, soit le 17 juillet 2018 ;
- d'approuver la modification de la parité de conversion des OC qui est dorénavant de 440 actions nouvelles pour 1 OC au lieu et place de 100 actions nouvelles pour 1 OC.

Les titulaires de BSA, réunis en Assemblée Générale le 23 février 2018, ont autorisé une nouvelle prorogation de 5 ans de la durée d'exercice des BSA pour la porter à 15 ans, soit jusqu'au 29 juin 2023, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires du même jour.

De même, l'Assemblée Générale des obligataires du 23 février 2018 a autorisé une

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

nouvelle prorogation de 5 ans de la durée de l'emprunt pour la porter à 15 ans, soit jusqu'au 24 juillet 2023 et une nouvelle prorogation de la durée de la période de conversion des OC définie dans le contrat d'émission par référence à la date d'échéance de l'emprunt, qui est portée au 7ème jour qui précède le 24 juillet 2023, soit le 13 juillet 2023, telles que décidées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires du 23 février 2018.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	411 320
Autres créances	5 929
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	417 249

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	818 627
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 406
Dettes fiscales et sociales	37 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	23 336
Total	960 759

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 65 827
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	1 65 827

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.			
Avances et acomptes sur immobilisations corpor.			
Participations	17 817 034		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Autres créances	38 583 040		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	25 676 475		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	16 547 277
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 203 629
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	15 343 648
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	15 343 648
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	15 343 648
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	
---	--

0

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	830 740
Total	830 740

Le chiffre d'affaires réalisé par la société est composé essentiellement des refacturations émises à la filiale FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL relatives aux locations immobilières et aux charges locatives y afférentes puis relatives également aux refacturations des frais annexes d'exploitation selon l'avenant du contrat de prestations de services existant depuis avril 2008.

Répartition par secteur géographique	Montant
France	830 740
Total	830 740

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Total	1

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 348 559	397 808
Dont entreprises liées	4 048 560	397 808

Le résultat financier se solde par une perte de -3.951 K€ se décomposant en :

- + 398 K€ de produits financiers provenant principalement des intérêts sur compte courant avec sa filiale FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL
- et
- - 4.049 K€ de charges financières provenant d'une provision pour dépréciation des titres de 3.817 K€, charges d'intérêts sur emprunt obligataire de 300 K€ et d'intérêts sur compte courant de l'actionnaire de la société de 232 K€.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40.641 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SMALTO	SA	2 194 961	55 Rue P. Charron PARIS

